

APRÈS LE VOTE



LE DÉPOUILLEMENT SERA EFFECTUÉ :
SAMEDI 24 FÉVRIER 2024

ATTENTION !

1. LES ENVELOPPES SANS BULLETIN
2. LES BULLETINS TROUVÉS DANS L'URNE SANS ENVELOPPE
3. LES BULLETINS CONTENANT UN NOMBRE DE CANDIDATS SUPÉRIEUR OU INFÉRIEUR À DEUX
4. LES BULLETINS PORTANT DES INSCRIPTIONS

NE SONT PAS COMPTÉS

L'ANNONCE DES RÉSULTATS SERA
EFFECTUÉE PAR LE MAIRE

SAMEDI 24 FÉVRIER 2024

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

CE SONT 16 ÉLU(E)S
8 ÉLUES FILLES
8 ÉLUS GARÇONS

DATES À RETENIR

DÉPÔT DES CANDIDATURES
JUSQU'AU **VENDREDI 2 FÉVRIER**

AFFICHAGE DES PROGRAMMES

LE **VENDREDI 9 FÉVRIER**

ÉLECTIONS

LE **VENDREDI 23 & SAMEDI 24 FÉVRIER**

MISE EN PLACE DU CONSEIL

LE **SAMEDI 16 MARS**



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

RENSEIGNEMENTS AU 06 18 15 43 96



**GUIDE DES ÉLECTIONS
2024-2026**



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

LE MOT DU MAIRE

Le Conseil Municipal des Jeunes est un lieu de débat et de formation à la citoyenneté. Il permet surtout la mise en oeuvre de vos propositions dans de nombreux domaines : environnement, éducation, sport, culture ... Alors, engagez-vous pour proposer des projets pour votre commune !

Christophe Le Roux
(Maire de Bannaec)



LE CMJ C'EST QUOI ?

- IL PERMET AUX JEUNES DE PROPOSER DES IDÉES ET DE S'EXPRIMER
- IL PERMET D'INSTAURER UN DIALOGUE ENTRE LES JEUNES ET LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL
- IL PERMET DE VIVRE UNE ÉDUCATION CIVIQUE ACTIVE ET CONCRÈTE

Donner des responsabilités aux enfants et aux jeunes, ce n'est pas amoindrir la responsabilité des adultes, au contraire, c'est l'augmenter encore !

POINT INFO

- TU PEUX TE PRÉSENTER EN TANT QUE CANDIDAT, SI TU HABITES SUR BANNAEC ET QUE TU ES SCOLARISÉ (E) EN CM1-CM2 OU EN CLASSE DE 6E AU COLLÈGE.

- TU PEUX VOTER ET ÊTRE ÉLECTEUR (TRICE), SI TU ES SCOLARISÉ(E) EN CM1-CM2 OU EN CLASSE DE 6E AU COLLÈGE ET QUE TU HABITES À BANNAEC

**Si tu es élu(e),
c'est pour deux ans.**

COMMENT ÊTRE CANDIDAT(E) ?

- EN REMPLISSANT LA FICHE DE CANDIDATURE À RÉCUPÉRER À LA MAIRIE
- EN FAISANT REMPLIR ET SIGNER L'AUTORISATION PARENTALE À TES PARENTS

DOSSIER DE CANDIDATURE À DÉPOSER
À LA MAIRIE AVANT LE :

VENDREDI 2 FÉVRIER 2024

DÉROULEMENT DU VOTE

UNE PIÈCE D'IDENTITÉ OU LE LIVRET DE FAMILLE EST NÉCESSAIRE POUR VOTER

LE JOUR DU VOTE :

1. TU PRENDS 2 BULLETINS DE VOTE ET UNE ENVELOPPE
2. TU TE RENDS SEUL DANS L'ISOLOIR ET TU CHOISIS LE NOM DE TON CANDIDAT ET DE TA CANDIDATE
3. TU METS LES 2 BULLETINS CHOISIS DANS L'ENVELOPPE
4. TU TE RENDS À LA TABLE DE VOTE ET TU PRÉSENTES TA CARTE D'IDENTITÉ OU TON LIVRET DE FAMILLE
5. TU METS TON ENVELOPPE DANS L'URNE
6. UN ASSESSEUR TE FAIT SIGNER LE CAHIER D'ÉMARGEMENT

LES ÉLECTEURS VOTENT
POUR UNE FILLE
ET UN GARÇON

